

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 33 (1892), p. 81-87

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1892__33__81_0

© Société de statistique de Paris, 1892, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 3. — MARS 1892

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1892.

SOMMAIRE — Admission de nouveaux membres — Présentation par M Liégeard, secrétaire, de documents et ouvrages adressés à la Société — Présentation, par M le Président, de l'ouvrage de M Cuinet, sur la Turquie d'Asie — Communication de M le Président relative au *Journal* de la Société, aux réunions mensuelles de la Commission de publication et du Conseil de la Société et à la création d'une commission de révision des statuts et du règlement intérieur — Communication de M E. Levasseur sur les résultats des deux derniers recensements — Communication de M Ad Coste sur l'avenir de la richesse agricole en France et les conditions de son développement

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Th. DUCROCQ.

Le procès-verbal de la séance de janvier est adopté sans observations.

Il est procédé à l'élection de deux membres nouveaux.

Sont élus **membres titulaires**, sur la présentation de MM. Turquan, Loua et Vannacque :

M. KERNBACH, licencié en droit, chargé de mission du gouvernement royal de Roumanie.

Sur la présentation de MM. Lafabrègue et Carraby :

M. G. WATSON, ancien inspecteur des agences étrangères du Crédit Lyonnais.

En l'absence du secrétaire général, M. A. Liégeard, secrétaire, donne la nomenclature des ouvrages et documents adressés à la Société ; il insiste principalement sur

l'article publié par M. Pigeonneau dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques* sous le titre : « La France économique vers le milieu du XVII^e siècle », ainsi que sur l'Atlas de statistique graphique de la ville de Paris pour 1889, dressé par notre collègue M. Bertillon, et espère que l'auteur voudra bien en rendre compte dans une prochaine séance. Il indique en outre le premier envoi du *Bulletin de statistique du ministère des finances*, auquel a été jointe la table des matières de 1887 à 1891, et du *Bulletin de la mortalité de la ville d'Athènes* publié par le Bureau de statistique du ministère de l'intérieur de la Grèce(1).

M. le Président donne connaissance d'une lettre par laquelle M. Guinet (Vital), secrétaire général de la dette publique ottomane à Constantinople, remercie la Société de son élection comme membre correspondant, fait hommage à la Société des trois premières livraisons d'un ouvrage intitulé : *La Turquie d'Asie, géographie administrative, statistique descriptive et raisonnée de chaque province de l'Asie-Mineure*, et annonce que les autres livraisons seront adressées à la Société au fur et à mesure de leur publication ; celle de la 4^e est très prochaine.

M. le Président, en remettant ces trois premières livraisons sur le bureau de la Société, annonce qu'il se propose de rendre compte ultérieurement de cet important ouvrage. Il en signale, sans plus attendre, le grand intérêt au point de vue de la statistique. Des 21 vilayets (ou départements), dont se compose cette vaste portion de l'empire ottoman, M. Guinet en a décrit sept dans ces trois premières livraisons. Ce sont ceux de Trébizonde, d'Erzeroum, d'Angora, de l'Archipel (Rhodes, Chio, Mételin, Lemnos, Samos, Thasos), de Crète, de Sivas et de Koniah. La grande diversité des races et des ressources de ces contrées orientales est mise en vive lumière dans ce bel ouvrage accompagné de cartes non moins précieuses que le texte lui-même. M. le Président transmettra à M. Guinet les félicitations et les remerciements de la Société pour ce premier envoi et ceux dont il annonce qu'il voudra bien le faire suivre.

M. LEVASSEUR, qui connaît également l'ouvrage de M. Guinet, patronné par le ministère de l'instruction publique, s'associe à l'éloge que vient de faire M. le Président, mais regrette beaucoup que la publication de l'ouvrage soit si lente.

M. le président DUCROCQ observe que l'adhésion de M. Levasseur sera d'un grand prix pour M. Guinet et pour tous, mais qu'il sait que les retards regrettables qui viennent d'être signalés ne sont pas imputables à l'auteur qui s'en plaint vivement.

M. le Président ajoute que cette présentation d'un important ouvrage l'amène naturellement à faire à la Société diverses communications qui lui sont dues. En promettant un compte rendu sur les volumes que M. Guinet l'a prié de remettre à la Société, le Président ne fait en effet que se conformer à un vœu que vient d'émettre la commission de publication chargée par l'article 18 du règlement du contrôle de toutes les publications de la Société. C'est la première communication que M. le Président doit faire à la Société.

Cette commission a exprimé le vœu d'une participation plus étendue des membres de la Société à la rédaction du *Journal* de la Société. Elle a spécialement chargé le Président de demander sur les ouvrages offerts à la Société, des comptes rendus bibliographiques substantiels et concis, soit par les membres qui les présentent, soit par d'autres membres suivant les études et la compétence de chacun. La commis-

1. Voir 3^e page de la couverture du présent numéro.

sion de publication demande que cette invitation au bienveillant concours de tous s'applique aussi, suivant la connaissance variée des langues étrangères, aux documents qui viennent de l'étranger et même aux ouvrages de statistique qui, sans nous parvenir, seraient publiés en Angleterre, aux États-Unis, en Russie, en Autriche-Hongrie, en Allemagne, en Italie, etc., de manière à tenir le *Journal de la Société de statistique* au courant des faits qui l'intéressent et des progrès de la science dans le monde entier.

« Je suis heureux, ajoute M. le Président, d'être l'interprète du sentiment de cette commission, et de faire en son nom cet appel au concours de tous les membres de la Société, et de leur annoncer que pour l'accomplissement de sa mission elle se réunira désormais tous les mois, huit jours après la séance de la Société. »

La seconde communication que M. le Président doit faire à la Société est relative à l'annonce de la nomination faite par son Conseil d'une *commission de révision du règlement intérieur et des statuts*. Cette commission est composée, avec le président et le secrétaire général, de douze membres parmi lesquels figurent sept anciens présidents de la Société. Avant de pouvoir être soumises à la Société, s'il y a lieu, car ce n'est qu'une commission d'études, les propositions de cette commission devront être d'abord examinées par le Conseil, qui a posé le principe de ses réunions mensuelles. Mais M. le Président invite tous les membres de la Société qui auraient à soumettre à cette commission d'études quelques propositions de révision d'articles ou de portions d'articles des statuts ou du règlement intérieur, à vouloir bien les lui faire parvenir avec un exposé de motifs.

L'ordre du jour appelle une communication de M. E. LEVASSEUR sur le recensement de 1891. M. Levasseur présente à ce sujet une carte très significative, donnant pour chaque département le taux de l'augmentation ou de la diminution entre les deux derniers recensements; il est parvenu à tracer sept grandes régions dont il fait connaître le caractère. La communication de M. Levasseur sera insérée dans le bulletin de ce mois.

M. LAFABRÈGE, faisant allusion à ce qu'a dit M. Levasseur de la Normandie, ajoute que la diminution de la population tient principalement aux habitudes d'épargne de ses habitants.

M. de CHAMBERET fait observer que la diminution qui s'est produite dans le département de la Côte-d'Or, tient à l'invasion du phylloxéra et à la crise agricole qui y sévit actuellement.

M. de FOVILLE demande à M. Levasseur s'il a recherché les départements où s'est localisée l'influenza. M. Levasseur regrette de n'avoir pas fait cette recherche qui aurait en effet expliqué, dans une certaine mesure, la diminution de la population.

La parole est alors donnée à M. Ad. COSTE qui lit un travail important et très applaudi sur l'avenir de la richesse agricole et sur les conditions de son développement.

.La séance est levée à 11 heures 1/4.

Armand LIÉGEARD.

II.

NÉCROLOGIE.

M. DE LAVELEYE.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES (1),

Depuis sa dernière séance, la Société de statistique a perdu M. Émile de Laveleye. Il a succombé le 3 de ce mois à Noyon, près de Namur, chez un de ses amis, en travaillant encore, comme il l'a fait toute sa vie. M. Émile de Laveleye appartenait depuis dix ans à notre Société à titre de membre associé étranger. Bien que cet éminent confrère n'ait pu participer d'une manière très active à nos travaux, nul de nous ne saurait oublier l'intéressant article intitulé : *Superficies et populations des diverses contrées du monde*, inséré dans le tome VI (p. 153 à 161) du *Journal de la Société de statistique*, et la note sur *le taux de l'intérêt en 1865* publiée dans notre tome VII (p. 113 à 116). Mais surtout par l'ensemble des ouvrages, aussi remarquables que nombreux, par lui publiés dans sa longue carrière, M. de Laveleye occupait une telle place dans la science, comme publiciste et comme économiste, que la perte de ce savant est un deuil profond pour une Société qui avait l'honneur de le compter parmi ses membres. Vous penserez sans doute que votre président, en rendant en votre nom, dans les lignes qui vont suivre, un public hommage à sa mémoire, est le fidèle interprète de vos sentiments.

M. Émile-Louis-Victor de Laveleye était né à Bruges, le 5 avril 1822. Il commença à l'Athénée de cette ville ses études classiques, mais il vint les achever au collège Stanislas, à Paris, et ne suivit qu'ensuite les cours de droit de l'Université de Gand. Presque aussitôt après, à vingt-deux ans, il commença sa longue carrière d'écrivain. Dès 1844, il publie des *Mémoires sur la langue et la littérature provençales* et, en 1847, une *Histoire des rois de France*. Il semble alors chercher sa voie ; mais bientôt les contre-coups dans les pays voisins de notre révolution de février 1848 portent vers les études économiques et politiques le principal effort de son esprit.

Les feuilles belges du parti libéral eurent ses débuts ; mais après des articles remarquables sur la Lombardie publiés par la *Revue des Deux-Mondes*, il devint un des collaborateurs ordinaires de ce grand recueil français, et la plupart de ses nombreux ouvrages y ont paru par extraits. Les éditeurs belges n'ont pas eu non plus le monopole de ses publications, dont beaucoup portent les noms des grandes maisons de Paris, Guillaumin, Hachette, Germer-Baillièrre, etc.

Ses premiers travaux valurent à M. de Laveleye la chaire d'économie politique de l'Université de Liège, en 1864. Il fut élu, en 1869, correspondant de l'Institut de France par l'Académie des sciences morales et politiques pour la section d'économie politique, statistique et finances. J'aurai l'occasion, dans un autre ordre d'idées, en terminant, de vous dire sa participation à nos expositions universelles ; à cette occasion, il fut nommé chevalier, puis officier de notre ordre national de la Légion d'honneur.

(1) Notice lue à la séance du 20 janvier 1892 par M. Th. Ducrocq, président de la Société.

Ainsi de nombreux liens d'études communes, de publications, de science et d'honneur, en outre de ceux qui résultaient plus spécialement pour nous de sa place dans notre Société même, rattachaient à la France cet éminent professeur de Belgique. Mais un autre lien plus puissant encore domine et explique tous les autres, c'est l'admirable talent avec lequel M. de Laveleye a écrit en notre belle langue française, commune aux deux pays, tant de livres considérables dans une des carrières scientifiques les plus laborieuses et les plus fécondes du XIX^e siècle.

L'économie politique y occupe la plus grande place. Il est peu de questions économiques qu'il n'ait traitées. La liste seule de ses ouvrages de cet ordre permet d'en juger :

Études historiques et critiques sur le principe et les conséquences de la liberté du commerce international, 1857.

La Question de l'or, 1860, suivie du *Marché monétaire depuis 50 ans*, 1865.

Questions contemporaines, 1863.

L'Économie rurale de la Belgique (dédiée à M. Léonce de Lavergne), 1862.

L'Économie rurale de la Néerlande, 1865.

L'Instruction du peuple au XIX^e siècle, 1872 ; qu'avaient précédé, dès 1848, *l'Armée et l'enseignement*, et, en 1859, *l'Enseignement obligatoire*.

Éléments d'économie politique, 1882.

Le Socialisme contemporain, dont la seconde édition est de 1883.

J'ai conservé, pour clore cette première liste, le plus répandu de tous ses ouvrages d'économie politique, traduit en flamand, en allemand, en hollandais, en suédois, le livre vraiment célèbre intitulé : *De la Propriété et de ses formes primitives*.

Dès 1872, la *Revue des Deux-Mondes* en avait publié certaines parties ; la première édition de l'ouvrage est de 1874 ; d'autres ont suivi.

Nul de ses ouvrages ne fait plus profiter le lecteur de ces voyages d'études que M. de Laveleye faisait dans toute l'Europe.

Nul n'a porté plus loin, avec la perfection de la langue, l'ardeur des recherches historiques et l'esprit d'investigation.

Nul aussi n'a eu plus de retentissement. Est-il le plus exact dans ses conclusions ?

Malgré soi on se prend à songer, en le lisant, à ce coup de pistolet tiré jadis, sous le règne de Louis-Philippe, par cet autre polémiste redoutable qui s'était écrié : « La propriété, c'est le vol. »

M. de Laveleye ne se place pas sur le même terrain que Proudhon. Mais ce n'est pas sans raison que les écoles socialistes, bien qu'il ne paraisse pas en avoir jamais pris le titre, se prévalent de lui ; il tient surtout à ce que l'on appelle dans d'autres pays « le socialisme de la chaire ».

Il faut reconnaître cependant que ce livre tout entier exalte la propriété collective au détriment de la propriété individuelle. Ce n'est pas seulement l'historien qui croit y voir le passé des sociétés ; c'est aussi le penseur qui veut y voir leur avenir. « L'avenir entrevu ne ferait, dit-il, que reproduire le passé. »

Quoi qu'il en soit des réserves que nous imposent ces doctrines de M. de Laveleye, c'est un devoir de rendre hommage au puissant intérêt de ses divers chapitres. Après avoir lu ceux qu'il consacre au système (pour lequel il a une préférence marquée) des *Allmenden* ou *Allmend* de certains villages de l'Oberland Bernois et des bords du lac des Quatre-Cantons, un économiste français peut se sentir disposé,

avec John Stuart Mill, à en voir l'expérience tentée « en Angleterre ». Il nous apprend que les cantons suisses de Schwytz, de Zug, d'Unterwalden, d'Appenzel, de Glaris, contiennent des communautés foncières d'usagers ou « communiens », dont les règlements datent pour quelques-unes du xv^e siècle. Ce domaine collectif était parfois si étendu, que jadis il absorbait le canton d'Unterwalden tout entier. Il y a bien aussi, comme une autre ombre au tableau, de dures servitudes qui subordonnent la propriété individuelle aux intérêts de la propriété commune. Dans une lettre datée d'Avignon, du 17 novembre 1872, et que M. de Laveleye a reproduite dans la préface de son livre, John Stuart Mill avait salué ses premières parties publiées par la *Revue des Deux-Mondes*, en avouant ne connaître que par lui « l'institution des Allmends » ; après quelques hésitations, il ajoute cependant : « Il me semble, qu'à titre d'expérience, le système des Allmends pourrait être mis « en pratique en Angleterre avec avantage. »

L'art de la composition est tel dans ce livre, que l'unique chapitre de discussion du droit de propriété, le vingt-sixième et dernier, intitulé : *Théorie de la propriété*, malgré sa brièveté, bénéficie à ce point de toutes les recherches accumulées dans les chapitres précédents, que l'ouvrage magistralement écrit en 1849 par M. Thiers, pour la défense de la propriété individuelle, trouve un assaillant digne de lui.

Un chapitre supplémentaire a été ajouté à son livre par M. de Laveleye, en poursuivant ses recherches, dans son étude sur *la propriété primitive dans les townships écossais*. C'est une communication soumise en 1885 à l'Académie des sciences morales et politiques. Nous nous souvenons, non sans émotion aujourd'hui, d'avoir eu l'honneur d'assister à cette séance, comme correspondant aussi de l'Académie ; son *Bulletin* de la même année a publié ce chapitre nouveau.

Si considérable que soit cette partie économique de l'œuvre de M. de Laveleye, il en existe plusieurs autres. Il est en effet un écrivain politique de grand mérite.

Ce n'est pas seulement la politique intérieure de son pays qui l'attire, comme dans son étude sur *le Sénat belge en 1849* ; c'est aussi, en 1872, un *Essai sur les formes de gouvernement dans les Sociétés modernes* ; ce sont encore les questions religieuses, sujet de luttes incessantes dans son pays, soumis à la séparation des Églises et de l'État, aussi bien que dans les pays soumis au régime des concordats ; en 1875, il traite de *l'avenir des peuples catholiques* ; en 1875 encore, il publie un livre intitulé : *Le Protestantisme et le Catholicisme* ; en 1882, il donne une *Introduction* à la traduction française du livre de M. Minghetti sur *l'État et l'Église*.

Il ne nous est pas permis d'oublier ce que M. de Laveleye a publié sur les questions de politique européenne : en 1870, *la Prusse et l'Autriche depuis Sadowa*, et, en 1873, son livre si connu, si lu dans toute l'Europe, *Des Causes actuelles de guerre en Europe et de l'Arbitrage*. Ce livre est l'œuvre d'un ami de la paix, qui est sans illusions sur l'efficacité immédiate de sa proposition généreuse de constituer, en vue de l'arbitrage, une *Haute-Cour des nations*, et d'édicter le Code de cette Haute-Cour internationale. On sent à sa lecture que l'auteur parle en citoyen assuré de la paix pour son pays, grâce à la neutralité perpétuelle de la Belgique. Il le dit lui-même. « Habitant d'un État neutre et ami de tous ses voisins, « j'y apporterai, à défaut d'autre mérite, celui d'une entière impartialité. » Un Français, après avoir lu le chapitre de sa seconde partie consacré à la France, a de la peine à s'en déclarer satisfait. Mais chaque État de l'Europe a le sien, et peut-être que chacune des autres nationalités, à la lecture du chapitre qui la concerne,

éprouve un sentiment analogue. C'est dans le chapitre consacré à l'Allemagne que l'auteur s'exprime ainsi : « L'Allemagne, quelque puissante qu'elle soit, s'est attachée au pied un boulet qui lui enlèvera à l'avenir la liberté de ses mouvements. « Le résultat le plus certain de l'annexion de l'Alsace (et de la Lorraine) a été de « doubler la force agressive de la Russie... C'est la Russie maintenant qui tient dans « ses mains les destinées de l'Europe. »

Depuis que ces lignes sont écrites, des événements, en sens divers, se sont produits en Europe. Il n'en résulte pas que leur auteur ait manqué de clairvoyance, ni que ces phrases soient celles d'un ennemi de notre pays.

Dans cette carrière si brillamment remplie d'écrivain politique et d'économiste, ce n'est pas tout encore. Comme si notre illustre confrère devait toucher avec éclat à toutes les branches de la science, nous le voyons, sur le terrain de l'histoire littéraire avec *les Nibelungen et les Eddas* publiés en 1861 ; sur celui du droit des gens, avec le *Respect de la propriété privée en temps de guerre*, publié en 1875 ; sur celui de la géographie politique, avec *l'Afrique centrale*, publiée en 1878 ; et enfin sur celui des beaux-arts, avec son *Rapport sur l'Exposition universelle de Paris de 1867, section de peinture, sculpture, dessin, bronzes, etc.*, dont il était secrétaire, à titre de membre du Jury pour la Belgique. A tout ce qu'il a touché, M. de Laveleye a imprimé la marque d'un esprit supérieur.

En rendant ce juste hommage au confrère éminent que nous avons perdu, qu'il me soit aussi permis, Messieurs, d'envoyer, de votre part à tous, au membre de cette famille qui nous reste, à M. Georges de Laveleye, à Bruxelles, membre associé de notre Société, l'expression de nos regrets et de nos vives sympathies.

TH. DUCROQ,
Président de la Société de statistique.
